

Note d'information Coronavirus

26 février 2020 – CIG Service de médecine préventive

Dans le contexte actuel d'épidémie liée au Coronavirus dans le monde, les autorités sanitaires françaises émettent des recommandations et des mesures de prévention qu'il convient de respecter. L'Agence Régionale de Santé dans chaque département décline ses conseils aux collectivités. Ces recommandations font l'objet de révision régulière en fonction de l'état des connaissances.

La diffusion des messages de prévention consiste à :

- ▶ Enoncer les recommandations pour les personnes qui rentrent des zones géographiques où circule le virus, aujourd'hui : Chine, Hong-Kong et Macao, Singapour, Corée du Sud, Italie pour la Vénétie et la Lombardie.
- ▶ Diffuser des messages de prévention avec les gestes barrières.
- ▶ Suspendre tous les départs vers la Chine et consulter avant tout départ vers un pays étranger la fiche « conseils aux voyageurs » sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination

POUR LES PERSONNES QUI RENTRENT DES ZONES GÉOGRAPHIQUES OÙ CIRCULE LE VIRUS

Au retour et dans les 14 jours suivant un séjour dans une zone où circule activement le virus, il est nécessaire de :

- ▶ Surveiller **la température** 2 fois par jour
- ▶ Surveiller l'apparition de symptômes **d'infection respiratoire** (toux, difficultés à respirer...)
- ▶ Porter **un masque chirurgical** en face d'une autre personne et pour les sorties
- ▶ Se laver les mains régulièrement ou utiliser une solution hydroalcoolique
- ▶ Éviter tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...)
- ▶ Éviter de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...)
- ▶ Éviter toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...)
- ▶ Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégier **le télétravail** et éviter les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...)
- ▶ Les enfants, collégiens, lycéens ne doivent pas être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée compte tenu de la difficulté à leur faire porter un masque toute la journée.



En pratique, dans les collectivités :

Si un agent revient d'un séjour dans une zone où circule le virus, il est recommandé de privilégier le télétravail si ses missions le lui permettent. Une éviction du travail est recommandée pour un agent qui travaille auprès de publics vulnérables (personnels des services de soins et de maintien à domicile, personnels de la petite enfance, etc.).

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer, dans les 14 jours suivant le retour, il est nécessaire de :

- ▶ Contacter rapidement le SAMU Centre 15 en signalant son voyage
- ▶ Éviter tout contact avec son entourage et conserver son masque
- ▶ Ne pas se rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital.

POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

Il convient de renforcer les mesures de prévention des infections respiratoires en adoptant les « gestes barrières »

Le coronavirus COVID19 se transmet lors de contacts étroits entre personnes par l'inhalation de gouttelettes infectieuses émises lors d'éternuements ou de toux par le patient ou après un contact avec des surfaces fraîchement contaminées par ces sécrétions. Les coronavirus survivraient quelques heures dans le milieu extérieur, sur des surfaces inertes sèches. L'OMS définit une période d'incubation de 14 jours entre l'infection par le virus et l'apparition des symptômes.

Adoptés au quotidien, les gestes barrières permettent de réduire la transmission des infections virales respiratoires. Ces « gestes barrières » font barrage aux virus et contribuent à se protéger et protéger son entourage.



Le lavage régulier des mains à l'eau et au savon constitue **la mesure d'hygiène la plus efficace** pour prévenir la transmission de tous les microbes de l'hiver. (Organisation mondiale de la santé)


MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
 Liberté • Égalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE




 @MinSoliSanté @AlerteSanitaire

Se laver les mains

GESTE 1

Pourquoi se laver les mains ?


 Le lavage des mains à l'eau et au savon est LA mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de TOUS les microbes de l'hiver*
(*source Organisation mondiale de la Santé).

Quand faut-il se laver les mains ?

AVANT


 de préparer les repas, de les servir ou de manger.

APRÈS

 s'être mouché avoir toussé ou éternué	 avoir rendu visite à une personne malade	 chaque sortie à l'extérieur	 avoir pris les transports en commun	 être allé aux toilettes
--	--	---	--	---

Comment se laver les mains ?

Se laver les mains à l'eau et au savon

- Pendant 30 secondes
- Puis se sécher les mains avec une serviette propre ou à l'air libre

LES 6 ÉTAPES DU LAVAGE DES MAINS

 Paume contre paume	 Le dos des mains	 Entre les doigts
 Le dos des doigts	 Les pouces	 Le bout des doigts et les ongles

En pratique, dans les collectivités :

- Communiquer ces mesures aux agents, pour renforcer la prévention et les gestes barrières
 - Pour les professionnels occupant **des postes d'accueil de public, de soins et de nursing**, mettre à leur disposition, dans la mesure du possible, des solutions **hydroalcooliques**
 - **Nettoyer régulièrement les surfaces de travail**, y compris les claviers d'ordinateurs, souris, téléphone, etc. et porter une attention particulière aux postes de travail partagés
- Pour mémoire, le port des masques de protection respiratoire chirurgical n'a pas d'intérêt dans le cadre professionnel ; le masque chirurgical n'est indiqué que pour le patient présentant des symptômes respiratoires.
- A la date d'aujourd'hui, les sujets ayant eu contact avec une personne revenant de zone à risque, ne sont pas concernés par les mesures de confinement.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Pour connaître l'ensemble des informations et recommandations concernant le nouveau coronavirus un numéro d'appel gratuit le **0 800 130 000** est mis en place, tous les jours de 9 h à 19 h.
- Ministère des Solidarités et de la Santé : [coronavirus](#)
- Ministère des Solidarités et de la Santé : [mieux comprendre la situation](#)
- Direction générale de la Santé : [point de situation sur l'épidémie](#)